

## Lumen

Selected Proceedings from the Canadian Society for Eighteenth-Century Studies  
Travaux choisis de la Société canadienne d'étude du dix-huitième siècle

LUMEN

# L'invention du XVIII<sup>e</sup> siècle canadien

Bernard Andrès

Volume 26, 2007

Imitation et invention au siècle des Lumières  
Imitation and Invention in the Eighteenth Century

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1012057ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1012057ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Canadian Society for Eighteenth-Century Studies / Société canadienne d'étude  
du dix-huitième siècle

### ISSN

1209-3696 (print)

1927-8284 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Andrès, B. (2007). L'invention du XVIII<sup>e</sup> siècle canadien. *Lumen*, 26, 1–20.  
<https://doi.org/10.7202/1012057ar>

# 1. L'invention du XVIII<sup>e</sup> siècle canadien

L'invention du XVIII<sup>e</sup> siècle canadien doit s'entendre au double sens, premièrement, des principes historiographiques selon lesquels le chercheur peut, à posteriori, construire un tel objet et, deuxièmement, de la façon dont, au XVIII<sup>e</sup> siècle, la culture lettrée coloniale a pu se définir par rapport aux modèles européens. J'explorerai ces deux thèmes de réflexion à partir d'une série de manifestations littéraires de la fin de la Nouvelle-France et du début du régime anglais. Sur le plan théorique, on peut légitimement se demander ce qui justifierait aujourd'hui la construction d'un objet que, longtemps, l'historiographie n'avait pas pris en compte. Jusqu'à tout récemment, en effet, les rares productions littéraires antérieures au XIX<sup>e</sup> siècle étaient reléguées dans l'antichambre ou le «prélude» des lettres canadiennes ou québécoises. Pour la plupart des historiens et des manuels, la «vraie» littérature québécoise ne commencerait que dans les années 1960 avec la «Révolution tranquille». La constitution et la légitimation d'une période antérieure (et, qui plus est, antérieure au XIX<sup>e</sup> siècle) ne s'expliquerait de nos jours que par des raisons «bassement» pragmatiques. C'est la quête effrénée de nouveaux corpus et de nouveaux champs d'étude qui pousserait le chercheur téméraire vers le siècle des Lumières. Sans nier ce que doit à cette logique mon travail des dernières années, je pense qu'il répond d'abord, plus fondamentalement, à un déplacement de la réflexion théorique. Il s'agit, pour moi, de passer de la littérature instituée, canonique et constituée aux questions d'émergence et d'autonomisation du champ littéraire. C'est ce déplacement de perspective qui, dans un certain sens, m'a permis d'«inventer» un XVIII<sup>e</sup> siècle littéraire canadien. Pour construire cet objet, il convient de s'interroger sur la «valeur» d'un corpus hétérogène d'archives manuscrites et imprimées dont les auteurs n'avaient pas toujours conscience de faire œuvre, ni de passer à la postérité. Cette valeur du corpus dépend du statut qu'on lui décerne, selon qu'on y voit un simple «document», ou qu'on lui octroie le titre de «monument». Je

renvoie bien sûr, ici, à l'opposition de Foucault entre les deux termes et les deux notions<sup>1</sup> : d'une part, l'objet inerte à partir duquel on documente l'histoire et, de l'autre, l'objet opaque résistant à une lecture superficielle, l'objet-texte qui permet de (re)penser l'histoire et la mémoire. Qui permet, aussi, de penser l'oubli. Avec Ricoeur, comme avec Foucault et de Certeau, ne convient-il pas de passer du document au monument et de penser la trace d'un siècle délaissé par la critique canadienne et québécoise ? Recontextualisé, enrichi par ce que nous pouvons savoir des conditions de son énonciation et de ses effets de sens, l'artefact (manuscrit ou édité) devient en soi objet de mémoire. Non pas tombeau ou monument commémoratif, mais lieu pensé et de pensée, de reviviscence (*monumentum*, de *monere*, *men* : penser).

C'est à quoi je m'emploie dans un ouvrage à paraître, en interrogeant les oublis successifs auxquels a donné lieu le XVIII<sup>e</sup> siècle canadien et en proposant «une juste mémoire de l'archive canadienne<sup>2</sup>». Je n'insisterai pas ici sur la «couverture» de ce siècle par les manuels d'histoire littéraire ; j'aimerais plutôt pointer un certain nombre de textes qui le jalonnent et qui permettent de voir à l'œuvre et à l'épreuve les premiers «écrivains» canadiens. Les guillemets à «écrivains» sont destinés à problématiser la notion d'auteur, dans un contexte pré-institutionnel où le champ littéraire n'est pas encore constitué, mais en formation (nous verrons plus loin comment s'est inventé dans les premières gazettes cette «configuration» littéraire<sup>3</sup>). C'est pourquoi je préfère la notion de «protoscripteurs» pour désigner ces «écrivains» qui n'aspirent pas encore à faire «œuvre» et qui se jouent parfois des modèles<sup>4</sup>. Ce qui m'intéresse chez eux, c'est la façon dont ils ont composé avec les canons européens pour inventer, produire et diffuser ici leurs textes. On aura noté dans ma phraséologie de l'invention, de la composition et de la disposition un léger détournement des termes de l'ancienne rhétorique : pour composer leurs écrits, les protoscripteurs doivent disposer

---

1 Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1969, p. 13-15.

2 Il s'agit du projet Killam « Histoire littéraire des Canadiens au XVIII<sup>e</sup> siècle » ; voir aussi « Pour une juste mémoire de l'archive canadienne du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Tangence*, 78, été 2005, 9-19.

3 Je prends « configuration » au sens où l'entend Norbert Elias dans *Qu'est-ce que la sociologie ?*, traduction de Yasmin Hoffmann, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, coll. « Monde en cours », 1991, p. 157.

4 Sur la notion de « protoscripteur », voir mon article « Les Lettres d'avant la Lettre. Double naissance et fondation », *Littérature*, n°113, mars 1999, 22-35, p. 31-33.

des modèles hérités, au sens de les prendre en charge, mais aussi, parfois, de s'en débarrasser.

### Pluralité des références et question identitaire

J'insiste bien sur la pluralité des modèles à propos de cette invention. En effet, ces modèles sont autant français qu'anglais, compte tenu de la double colonisation dont le Canada fut l'objet. Modèles au pluriel, également, du fait que les Lumières françaises transitent aussi par l'Angleterre<sup>5</sup> et qu'à l'inverse, la référence philosophique et linguistique française marque l'ensemble des manifestations européennes. Au pluriel, encore, pour marquer la référence américaine : celle des «Bostonnais» qui envahirent la province et les esprits du Québec dans les années 1770-1780. Au pluriel, enfin, pour rappeler que certains de ces modèles dont durent disposer les Canadiens pour composer leurs textes avaient aussi transité par le Canada lui-même (je reviendrai sur les figures utopiques du bon sauvage ou du sauvage éclairé, figures empruntées à Lahontan, mais que celui-ci avait élaborées «sur le terrain» canadien, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle).

Ouvrons ici une parenthèse en forme d'objection. On allèguera peut-être que cette pluralité des modèles n'est pas exclusive au contexte canadien ou américain et que l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle a tout autant croisé ses modèles, entre *Enlightenment*, *Aufklärung* et Lumières. Mais ces croisements de modèles s'effectuaient alors entre des cultures plus fortement dotées et entre des nations parvenues, depuis la Renaissance au moins, à un identitaire infiniment plus stable que celui des collectivités américaines. D'une part, le temps long d'une identité bien sédimentée, de l'autre, la découverte récente d'un soi collectif. On assimile mieux l'autre (au double sens de le comprendre et de se l'incorporer) quand on sait qui l'on est<sup>6</sup>. Les collectivités nouvelles d'Amérique, elles, ne parviennent à maturité qu'au seuil du XIX<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle elles finissent par s'émanciper comme nations. Jusque-là, et principalement durant le XVIII<sup>e</sup> siècle, elles font l'apprentissage des modèles en

---

5 Marcel Trudel, «Le vent souffle aussi de l'Angleterre», dans Michel Grenon (dir.), *L'image de la Révolution française au Québec. 1789-1989*, Ville LaSalle, Hurtubise HMH, coll. «Cahiers du Québec ; histoire», 1989, 25-41.

6 Le Brésil formule la question en termes d'«anthropophagie culturelle» : Oswald de Andrade, *Obras completas*, vol. VI : *Do Pau-Brasil à Antropofagia e às Utopias*, Rio de Janeiro, Editora Civilização Brasileira, 2<sup>e</sup> éd., 1970.

mêlant allègrement les références, dans un contexte géopolitique des plus volatiles. Qu'on songe, par exemple, à l'incertitude dans laquelle sont plongés les Canadiens entre la guerre de Sept ans, la Conquête militaire anglaise, la Cession du Canada, les sept années de la guerre d'Indépendance américaine, la Révolution française et les guerres napoléoniennes. On sait aussi que des rumeurs de reconquête française ont couru au Canada jusqu'aux années 1790, habilement orchestrées par les Américains après leur première invasion manquée du Québec, en 1775-1776<sup>7</sup>. Pour apprécier, donc, la pluralité des modèles dans une culture donnée, il convient de prendre en compte le stade auquel elle est parvenue, selon qu'elle jouit d'une mémoire longue ou d'une histoire courte<sup>8</sup>. Gérard Bouchard montre comment les élites coloniales s'approprient la mémoire longue des ex-métropoles dans des utopies de continuation, ou encore revendiquent la mémoire longue des cultures autochtones qui les ont précédées dans le Nouveau Monde. D'autres jeunes nations peuvent opter pour des utopies de rupture et de recommencement, comme aux États-Unis ou en Haïti. Mais, dans tous les cas, l'invention de soi passe par un «solde» des modèles (solde : à la fois bilan culturel et acquisition à rabais des références). Fin de la parenthèse et retour à notre polygénèse de l'identitaire américain (et canadien).

C'est en faisant l'expérience de la pluralité des sources et des modèles que l'auteur du Nouveau Monde invente son texte et s'invente lui-même. Car, dernier niveau de réflexion, la venue à l'écriture est pour le Canadien un événement et un avènement identitaires. En composant avec tous les modèles évoqués plus haut, le protoscripteur autochtone découvre progressivement qu'il n'est pas plus français qu'anglais ou américain, mais bel et bien canadien. En effet, passé d'une mère patrie (ou partie) à l'autre, l'habitant prend racine et pays, alors que s'entredéchirent les ennemis d'hier. Engagés dans leur guerre fratricide, Londres et Boston courtisent le Canadien à coup d'injonctions et de propagande, éveillant chez lui un sentiment d'appartenance «protonational»<sup>9</sup>. Dans l'adresse (en français) que le Congrès diffuse auprès des «Habitans du Canada», fin 1774, on réfère à Montesquieu qui, «fut-

7 À propos de ces rumeurs, je renvoie au rôle de Lafayette, porte-plume de Washington dans les années 1780 : voir Bernard Andrès, «Québec, 1770-1790 : une province en rumeurs», *Cahiers des Dix*, n°59, 2005, 217-237.

8 Gérard Bouchard, *Entre l'Ancien et le Nouveau Monde : Le Québec comme population neuve et culture fondatrice*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Conférence Charles R. Bronfman en Études canadiennes », 1996.

9 Bernard Andrès, «D'une mère partie à la patrie canadienne : archéologie du patriote au XVIII<sup>e</sup> siècle», *Voix et Images*, n°78, printemps 2001, 474-497.

il encore vivant», aurait invité les Canadiens à se joindre à la révolution américaine<sup>10</sup>. On sait que les voisins du sud ne cherchent en fait qu'à obtenir une neutralité bienveillante de la part des Canadiens. Il n'en reste pas moins que l'invasion militaire du Québec, en 1775-1776, est aussi (surtout ?) une invasion littéraire. Pour la première fois dans son histoire culturelle, la population canadienne est confrontée aux discours philosophiques du temps.

### L'invasion des Lettres

Dans un ouvrage à paraître, nous exposons avec Pierre Monette l'ampleur de ce phénomène culturel qui touche aussi les couches analogues de la population par le truchement du bouche à oreille. En témoignent les journaux de notaires loyalistes qui, sous prétexte de la décrier, relaient ladite propagande dans leurs propres écrits. C'est le cas du notaire Simon Sanguinet, à Montréal, et de Jean-Baptiste Badeaux, à Trois-Rivières : «[c]e discours fit beaucoup d'impression sur l'esprit des habitants des campagnes<sup>11</sup>», écrit Sanguinet, alors que Badeaux déplore : «les canadiens ont changés de sentimens par la Lettre qu'ils ont Reçu du congrès [...], dont chacun à interprété a sa fantaisie<sup>12</sup>». Dans ce «Québec qui bougeait<sup>13</sup>», l'invasion américaine est d'abord une incursion sémantique dans l'imaginaire canadien, une invasion de mots, d'idées et d'interprétations. Non seulement parle-t-on de choses nouvelles, non seulement opine-t-on sur les affaires du jour, mais on interprète aussi «à sa fantaisie» les idées du temps. Marcel Trudel parle à ce propos de «cours sur le gouvernement démocratique» et Gus-

---

10 *Lettre adressée aux habitans de la province de Quebec, Ci-devant le Canada, De la part du Congrès Général de l'Amérique Septentrionale, tenu à Philadelphie, Imprimé & publié par Ordre du Congrès*, Philadelphie, De l'imprimerie de Fleury Mesplet, 1774.

11 Simon Sanguinet, «Le témoin oculaire de la guerre des Bastonnais en Canada dans les années 1775 et 1776. Journal de M. Sanguinet», dans Hospice Anthelme Baptiste Verreau, *Invasion du Canada*, 1873, p. 21. Ici, comme dans les autres transcriptions, l'orthographe originale est respectée.

12 Jean-Baptiste Badeaux, «Journal tenu par Joseph [sic] Badeaux de Trois-Rivières, incluant la transcription de lettres échangées entre sir Guy Carleton et Richard Montgomery, octobre 1775, de même qu'une note de Berthelot, 1775-1776», Bibliothèque et Archives Canada, collection Amable Berthelot, f° 71.

13 Jean-Pierre Wallot, *Un Québec qui bougeait. Trame socio-politique du Québec au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Boréal-Express, 1973.

tave Lanctôt de «premier alphabet politique» et d'initiation «au droit constitutionnel<sup>14</sup>».

On ne dira jamais assez l'importance du relais américain dans l'introduction des Lumières au Québec. Sans le formidable réseau d'interrelations entre les auteurs et les diffuseurs de ces textes, sans les contacts préalables de Benjamin Franklin et de Fleury Mesplet en Europe, sans le séjour de Valentin Jautard et de Fleury Mesplet en Amérique, sans compter la présence d'officiers français comme Lafayette dans les rangs américains et la campagne épistolaire ourdie par eux au Canada, l'émergence d'une pensée politique au Québec eût été impossible à cette époque. Mais, du point de vue littéraire également, sans la présence d'une presse francophone montréalaise issue du Congrès américain, on imagine mal comment les «Belles lettres» auraient pu éclore dès les années 1770 au Québec. La seule imprimerie de Brown et Gilmore à Québec (depuis 1764) aurait-elle suffi à promouvoir les échanges littéraires dans la province ? Si ces deux imprimeurs étaient aussi venus des colonies anglaises d'Amérique, ils n'avaient pas pris à cœur la chose littéraire comme, plus tard, le feront Jautard et Mesplet.

Avec ces deux animateurs jetés en prison pour leurs convictions, une véritable «génération d'écriture» voit le jour au Québec<sup>15</sup>. Elle s'illustre alors avec des individus comme Luc Saint-Luc de Lacorne (qui publiera chez Mesplet le premier récit d'aventure, *Le naufrage de l'Auguste*, en 1778), Pierre du Calvet (autre prisonnier politique et plume redoutable qui donnera en 1784 *l'Appel à la justice de l'État*), Henry-Antoine Mézière (formé à la librairie de Mesplet et auteur présumé de *La Bastille septentrionale* en 1791), Pierre de Sales Laterrière, Pierre Huet de la Valinière et quelques autres «moutons noirs» compromis avec les Bostonnais de l'époque. Si, plus «loyaliste», Charles-François Bailly de Messein ne figure pas directement dans ce réseau, il n'en demeure pas moins l'un des meilleurs diffuseurs des Lumières au Québec, nonobstant son statut clérical. En effet, le coadjuteur de l'évêque de Québec osera s'opposer à sa hiérarchie en réclamant une université et la réduction des fêtes religieuses dans des textes percutants diffusés dans l'espace

---

14 Marcel Trudel, *La révolution américaine, Pourquoi la France refuse le Canada (1775-1783)*, Sillery, Les Éditions du Boréal Express, coll. «1760», 1976, p. 68 ; Gustave Lanctôt, *Le Canada et la révolution américaine, 1774-1783*, Montréal, Beauchemin, 1965, p. 40, 252.

15 Voir mon article «La génération de la Conquête : un questionnement de l'archive», *Voix & images*, n°59, hiver 1995, 274-293. On trouvera sur mon site une présentation plus détaillée des personnages et des textes que nous évoquons à présent (<http://www.unites.uqam.ca/arche/alaq/>).

public. Si les écrits de Bailly de Messein sont marqués par la lettre et l'esprit des Lumières<sup>16</sup>, c'est que ce Canadien de naissance a étudié au collège Louis-le-Grand à Paris. Il en a tiré une grande indépendance intellectuelle, même au sein de l'institution cléricale. Dans le monde laïc, d'autres personnages ont su se distinguer durant cette période charnière du passage entre le régime français et la domination anglaise. La plupart d'entre eux ont adopté des valeurs et suivi des modèles européens, mais ils les ont aussi adaptés à la conjoncture continentale en inventant de nouvelles façons de voir et de vivre l'Amérique. Cette imprégnation-adaptation des codes est particulièrement sensible chez les Français nouvellement installés dans la province, souvent à contre-courant des flux migratoires. Examinons le cas de l'un d'entre eux, qui nous servira d'entrée en matière pour aborder les autres.

### Le cas Laterrière

À l'automne 1766, un jeune Français arrive au Québec. Nommons-le Pierre, puisque, de toutes les appellations dont il usera par la suite, l'aventurier restera fidèle à ce prénom. Il a vingt-trois ans et toutes ses illusions. Il a lu Charlevoix et Lahontan. Rousseau aussi, probablement. Le Canada qu'il découvre est celui que les Philosophes ont construit et c'est à travers leur lunette qu'il décode le paysage, en remontant le Saint-Laurent :

Une chose qui me frappa fut la comparaison que je faisais des terres de l'Amérique, galonnées de verdure nuancées par les forêts de toutes espèces, dont elles étoient couvertes, avec celles de l'Europe, bien cultivées, mais qui me paraissoient écorchées comme un bœuf auquel un boucher a levé la peau ! Les premières, examinées avec la longevue, dans toute leur naturelle beauté, laissoient bien voir qu'elles sortoient des mains d'un sage, parfait et divin ouvrier ; je n'en pouvois rien attribuer au hasard, qui travaille sans ordre ni régularité<sup>17</sup> !

---

16 Marc André Bernier, «La conquête de l'éloquence au Québec. La *Rhetorica in Seminario Quebecensi* (1774) de Charles-François Bailly de Messein», *Voix et images*, n°66, 1997, 582-598.

17 Bernard Andrès, *Les Mémoires de Pierre de Sales Laterrière, suivi de Correspondances. Édition commentée*, Montréal, Triptyque, 2003, p. 79.



Arrivé au Bic, non loin de Québec, il rencontre ses premiers vrais «sauvages» (il en avait vu d'autres «exportés» à Londres) :

Voilà donc, me disois-je, les êtres qui sont réellement les légitimes habitans de l'hémisphère américain et, dans toute la force du terme, enfans de la nature et propres enfans de ce sol qui me paroît si vierge ! . . . . Qu'ils devoient être heureux, ne connaissant pas, tant s'en falloit, tous les besoins des habitans de l'Europe, insatiables toujours et partout au point même d'avoir entrepris de priver de leur bonheur si simple ces pauvres malheureux indigènes<sup>18</sup> ! . . .

On croit lire les dialogues d'Adario. Et, de fait, le voyageur ne tarde pas à citer ses sources :

Le père Charlevoix et le baron de La Hontan en ont fait le vrai portrait, je ne pourrais que répéter ce qu'ils ont écrit. Cependant, je ne puis laisser ce chapitre sans dire que leurs voix et chants à l'église m'étonnèrent extrêmement, tant la mélodie en est sonore et musicale. Les hommes chantres commençoient l'antienne, et les femmes, qui étoient seules d'un côté, répondoient dans l'église, dont la voûte retentissoit d'une manière admirable. Ce retentissement échoïque surpassoit tout ce que j'avois oui dans les plus belles cathédrales d'Europe, car il y avoit aussi des orgues. L'enthousiasme, l'extase où je me trouvois, me faisoit dire et penser en moi-même : Pourquoi ne suis-je pas né Iroquois<sup>19</sup> ?

De toute évidence, le jeune idéaliste ignore alors le sort réservé aux Amérindiens depuis le récent soulèvement de Pontiac et la façon dont la France a abandonné ce dernier. Pour le gouverneur de la Louisiane, Louis Billouart de Kerlérac, tout comme pour le commandant des troupes à La Nouvelle Orléans, Charles-Philippe Aubry, pas question de remettre alors en question le Traité de Paris. Le sort de l'Amérique est bien scellé quand notre jeune aventurier français débarque au Québec en 1766. Pour les «sauvages» comme pour les Canadiens. C'est dans ce contexte géopolitique que notre Pierre entre en scène, parfait naïf : «J'étois jeune, j'étois ingénu, franc comme la nation à laquelle j'appartenais : mes réflexions faisoient rire<sup>20</sup>».

On imagine en effet la perception que devaient avoir les créoles canadiens de ce jeune infatué qui, déjà, jouait son «maudit français» dans les salons montréalais : «Ma jeunesse et les manières européennes du

---

18 *Ibid.*, p. 79-80.

19 *Ibid.*, p. 84.

20 *Ibid.*, p. 82.

dernier goût dont j'étois entièrement pétri, me faisoient désirer partout<sup>21</sup> ». Le voyageur n'a que des éloges pour Montréal, son «Paris du Canada». De Trois-Rivières, Pierre écrit :

Le terrain des 3 Rivières est plat, le sol de sable jaune, gras ; tout y pousse fort bien, surtout les melons de toute espèce. Cet établissement, quoique central et fort ancien, [58] n'a pas fait de progrès comme Québec et Montréal ; il est toujours resté pauvre<sup>22</sup>.

Par contre, «Tout est sur le haut ton à Montréal, qui est fort riche en raison de son commerce et de la traite avec les sauvages<sup>23</sup>». Là encore, le jeune «pétri d'européanité» rapporte tout ce qu'il voit à l'image stéréotypée d'un Nouveau Monde mimant l'Ancien :

Jamais je n'ai connu nation aimant plus à danser que les Canadiens ; ils ont encore les contre-danses françoises et les menuets, qu'ils entremêlent de danses angloises. La nuit, durant l'hiver, qui dure 8 mois, se passe en fricots, soupers, dîners et bals. Les dames y jouent beaucoup aux cartes avant et après les danses [...] Le jeu de billard est fort à la mode, et plusieurs s'y ruinent [...]. Dans toutes les sociétés, en mon nouveau petit Paris américain, il falloit commencer par là (par le jeu) ; c'est ce que les dames appeloient le bon ton<sup>24</sup>.

Ah, les dames ! «Le sexe y est très-beau, poli et fort insinuant», glisse le séducteur :

Jeune, de figure faite pour plaire, ayant de belles manières, avec un goût passionné pour la danse, je ne manquois pas d'amusemens. Les jeunes demoiselles se plaisoient fort en ma compagnie. Où LaTerrière n'étoit pas le vide se faisoit sentir, à ce qu'elles me disoient souvent<sup>25</sup>.

Mais coupons court à ces fadaises dues au premier mémorialiste du corpus québécois. L'homme, en effet, s'installa par la suite dans la pro-

---

21 *Ibid.*, p. 91-92.

22 *Ibid.*, p. 88.

23 *Ibid.*, p. 91.

24 *Id.*

25 *Ibid.*, p. 98.

vince où il s'inventa, entre autres rôles, celui de commis, d'obstétricien, de prisonnier politique, de pétitionnaire, de juge de paix, de libre-penseur et franc-maçon, de professeur et de mémorialiste, sans oublier la direction des Forges du Saint-Maurice à Trois-Rivières<sup>26</sup>.

### Un modèle canadien

Si je me suis un peu attardé à ce «néo-Canadien», c'est pour mieux revenir à nos moutons : l'invention, l'imitation et les modèles. Laterrière, mais aussi ses contemporains français installés au Canada peu après la Conquête, importent ici une certaine façon de voir, de dire et de faire. Mais Laterrière, Du Calvet, Jautard et Mesplet se heurtent aussi à une collectivité coloniale déjà bien implantée dans le décor. Bien que conquis, les Canadiens ont le sentiment de former une «nation» (c'est le terme qu'on retrouve dans leurs pétitions, comme dans les correspondances administratives du temps et dans la propagande qu'adresse le Congrès américain aux «Habitans du Québec<sup>27</sup>»).

Déjà, du temps de la Nouvelle-France, les Canadiens apparaissent un rien frondeurs et «ensauvagés» aux yeux des Français. Charlevoix parlait des «Créoles du Canada». Réal Ouellet a bien montré l'évolution de cette image en citant les témoignages des voyageurs étrangers, comme le Suédois Perh Kalm, ou l'opinion des officiers et des administrateurs français. Selon Ouellet, les traits de nomadisme et d'insubordination observables chez les créoles proviendraient du modèle amérindien, à la suite d'une longue fréquentation des autochtones<sup>28</sup>. Fort intéressant apparaît le point de vue de Bougainville, en 1756 :

Les Canadiens et les Français, quoiqu'ayant la même origine, les mêmes intérêts, les mêmes principes de religion et de gouvernement, un danger pressant devant les yeux, ne peuvent s'accorder ; il semble que ce soit deux corps qui ne peuvent s'amalgamer ensemble. Je crois même que quelques Canadiens for-

---

26 Voir ma biographie romancée de l'aventurier, *L'énigme de Sales Laterrière*, Montréal, Québec Amérique, coll. «Tous continents», 2000.

27 Voir *supra*, n. 10.

28 Réal Ouellet, avec la collaboration d'Alain Beaulieu et de Mylène Tremblay, «Identité québécoise, permanence et évolution», dans Laurier Turgeon, Jocelyn Létourneau et Khadiyatoullah Fall (dir.), *Les espaces de l'identité*, Québec, les Presses de l'Université Laval, 1997, 62-98.

maient des vœux pour que nous ne réussissions pas, espérant que toute la faute retomberait sur les Français<sup>29</sup>.

L'homme voyait juste, si l'on songe à ce qu'écrira une religieuse canadienne, sept ans plus tard (1763), avec un aplomb que Julie Roy a déjà souligné :

La paix que l'on vient de conclure et sur laquelle nous gemissons en voyant perdre a cette Infortunée colonie le glorieux titre de la nouvelle France. Elle en seroit encore en possession si le canadien toujours victorieux des Anglois avoit ete seul a la deffendre [...] <sup>30</sup>

Nous y voilà. Le trauma de la Conquête a provoqué une salutaire prise de conscience chez les Canadiens. Dès la fin du régime militaire, ils vont exprimer sur la place publique ce qui, sous le régime français, ne circulait que dans l'espace privé. La lettre de notre religieuse (Marie-Joseph Legardeur de Repentigny) datait de 1763 et n'avait pas alors connu l'impression. Un an plus tard, la colonie se dote de presses et d'une presse : la *Gazette de Québec/The Quebec Gazette*. Les conditions sont réunies pour que des écrits de circonstance connaissent la publication et que les premières formes du littéraire s'y déploient : poèmes, chansons, récits brefs, mais aussi échanges sur les choses de la Cité. Pour la première fois des textes du cru s'énoncent et se répondent, comme cette chanson d'un anonyme qui, le 21 avril 1768, se moque de telle autre parue dans la gazette précédente :

Peux-tu présenter pour Chanson,	
Des mots assemblés sans raison,	Lon &c.
Et de se rencontrer surpris.	Lon &c.
L'orthographe, et l'élosion,	
Le sens, la rime, la liaison,	Lon &c.
Tout enfin, à la gêne est mis.	Lon &c <sup>31</sup> .

La même gazette donne, le 8 mars 1770, une «Chanson de franc-maçon» :

29 Cité par Réal Ouellet, *art. cit.*, p. 63.

30 Lettre du 27 septembre 1763 adressée au ministre de la Cour du Roi de France, Bibliothèque et Archives Canada, Archives des Colonies, séries C11 A, vol. 107, Canada, correspondance générale 1731-1766.

31 «À l'auteur de la chanson dans la dernière gazette», *La Gazette de Québec*, 21 avril 1768.

Sur notre Ordre, en vain le Vulgaire  
 Raisonne aujourd'hui ;  
 Il veut pénétrer un mystère  
 Au-dessus de lui.  
 Loin que sa critique nous blesse,  
 Nous rions de ses vains soupçons,  
 Savoir égaier la sagesse  
 Fait le secret des Franc-maçons<sup>32</sup>.

D'abord limités à la partie congrue de l'espace éditorial (le «Poet corner»), ces textes prendront plus d'ampleur quand une deuxième gazette verra le jour, en 1778, l'année même de la mort de Voltaire. Il s'agit de la *Gazette littéraire de Montréal* (ancêtre de l'actuelle *Gazette*). Fondée par Fleury Mesplet et animée par Valentin Jautard, elle ne durera qu'une année, avant d'être interrompue par l'incarcération des deux compères. Une année, certes, mais quelle année ! Tenons-nous en ici au feu d'artifice de l'automne et de l'hiver 1778-79, qui répond bien au programme annoncé par l'imprimeur dans la première livraison (3 juin 1778) :

Il est quantité de jeunes Gens qui avancent dans la Carrière du Sçavoir ; ils trouvent aujourd'hui la facilité d'essayer leur génie, ils peuvent communiquer leurs Productions sans être connus ; ils seront sans doute critiqués par leurs Condisciples mêmes sans les soupçonner. Ces disputes excitent l'émulation, (qui a toujours manqué dans ce pays) & qui est absolument nécessaire.

De fait, on polémiquera vivement pour ou contre Voltaire, pour ou contre une académie, pour ou contre la mode, les perruques, les femmes, mais aussi le plagiat. Ce qui nous ramène à l'invention.

### Origine, originalité et plagiat

Il est en effet significatif que l'un des premiers échanges littéraires, l'un des plus soutenus et des plus vigoureux de cette saison culturelle, porte sur le plagiat, l'originalité et l'invention. Ces disputes égayèrent notre première république des lettres entre décembre 1778 et janvier 1779. Elles concernaient deux textes risqués, l'un par Félicité Canadienne, l'autre par le Canadien curieux. Sous ces pseudonymes se cachaient

---

32 «Chanson de franc-maçon», *La Gazette de Québec*, 8 mars 1770.

nos premiers écrivains en herbe. Si l'on a cru percer l'identité du second (un collégien nommé Panet), rien n'interdit de penser que Valentin Jautard, alias Le Spectateur tranquille, ait pu emprunter un pseudonyme féminin pour se donner lui-même la réplique. Je reviendrai sur cette caractéristique éditoriale qui relève, en soi, de l'invention littéraire. Quoi qu'il en soit des véritables signataires de ces textes, considérons les débats auxquels ils donnèrent lieu. Le texte dû à Félicité Canadienne est le premier signé d'un pseudonyme féminin. Il s'agit du logogriphe suivant :

Aux soins d'un Jardinier je dois mon existence,  
 Mais le cruel qu'il est porte à tous mes enfans  
 Que ma fertilité produit en abondance  
 Des coups aussi mortels que s'ils étoient sanglans  
 J'ai sept lettres, Lecteur, il n'est pas difficile  
 D'y voir en combinant le chef d'une famille ;  
 L'impératif latin du Verbe continuer ;  
 Un grand Royaume Asiatique ;  
 Un ton connu dans la Musique ;  
 Ce qui rend le vieillard chagrin ;  
 Enfin, le fier courtier de l'amour, Persée,  
 Monta, pour délivrer Andromède exposée  
 A la dent d'un monstre marin.

Félicité Canadienne

Lancé le 9 décembre 1778, le logogriphe d'«Asperge» donne lieu à un premier échange entre l'auteure et le Spectateur tranquille. Celui-ci s'étonne qu'une jeune fille de dix-neuf ans s'enhardisse à écrire au journal, mais, surtout, qu'elle possède autant de connaissances ! Je ne m'attarde pas sur cet aspect «machiste» du débat, qu'a déjà finement analysé Julie Roy<sup>33</sup>. M'intéresse plutôt ici l'accusation de plagiat qui est formulée le 27 janvier suivant. Un certain «Discret» accuse Félicité canadienne d'avoir cueilli son asperge dans un imprimé français : «le *Journal Historique sur les matières du temps*, du Mois de Juillet 1749, tome 66 : 17». Cette publication fondée par Claude Jordan avait pris la suite de la *Clef du cabinet des princes de l'Europe* ; elle fut aussi connue sous le titre de *Journal de Verdun* (1717-1759) et traversa le siècle, de 1704 à 1794,

---

33 Julie Roy, «Stratégies épistolaires et écritures féminines. Les Canadiennes à la conquête des lettres (1639-1839)», Montréal, Université du Québec à Montréal, Département d'études littéraires, thèse de doctorat, 2003, p. 654-658.

si l'on se fie à l'inventaire de la bibliothèque de l'Institut Montserrat. Je renvoie à cette collection, car elle rassemble les fonds de plusieurs bibliothèques tenues par les jésuites au Québec, depuis au moins 1745 (bibliothèques de l'ancien Collège des Jésuites de Québec, de la Maison Dauphine de Québec, du Collège Sainte-Marie de Montréal, etc). Actuellement hébergée par la Maison des Jésuites de Saint-Jérôme, la bibliothèque de l'Institut Montserrat possède 54 volumes du *Journal historique* incriminé dans «l'affaire de l'asperge». Cet important journal littéraire français aurait donc circulé dans la province et pouvait bien être cité en 1779 comme pièce à conviction dans un procès de 1778 ès plagiats. Ce que révèle avant tout l'incident, c'est que les lecteurs de la *Gazette littéraire de Montréal* toléraient mal qu'on ne leur servît point du contenu canadien, ou qu'on fit passer pour canadiennes des pièces rapportées. La question du modèle et de l'originalité apparaissait déjà fort sensible, comme le révèle encore plus crûment le second cas appréhendé de plagiat.

Il s'agit du conte oriental *Zélim*, publié dans la même gazette le 30 décembre 1778 et dénoncé le 6 janvier suivant. Les deux affaires, on le voit, mobilisent notre république au même moment. Au Canadien curieux qui prétendait avoir longtemps travaillé son texte, les membres de la nouvelle académie reprochent de les avoir bernés. Ils se déchaînent contre lui, Valentin Jautard en tête de la horde : «[...] essayeriez-vous de vous former sur les modes orientaux !... ignorez-vous que ce style ne vous est point naturel, & que vous êtes né dans un climat bien différent que celui qu'habitoit Zélim [...] Avez-vous cru de bonne foi tromper le Spectateur Tranquille ? non, le piège étoit trop grossier. Croyez-vous que je n'ai pas lu l'Histoire Orientale<sup>34</sup> ?».

J'ai montré ailleurs l'intérêt de cette polémique qui préfigure ce qui deviendra un canon de la littérature canadienne-française : le devoir d'écrire sur des sujets d'ici<sup>35</sup>. Nous n'en sommes pas encore aux excès de Camille Roy ou de Lionel Groulx sur la «canadianisation des lettres», mais déjà se profile dans l'antichambre de la littérature québécoise la question du sujet, de l'inspiration locale et de ce que l'abbé Casgrain nommera le «miroir fidèle de notre petit peuple<sup>36</sup>». Cette littérature-re-

---

34 *La Gazette de Montréal*, «Au Canadien Curieux», 6 janvier 1779.

35 « À l'orient du septentrion, ou *Zélim* dans la *Gazette littéraire de Montréal* (1778-1779) », dans « Figures de l'Orient » (numéro préparé par Marc André Bernier), *Tangence*, n°65, hiver 2001, 60-71.

36 Henri-Raymond Casgrain, « Le mouvement littéraire au Canada » (janvier 1866), dans *Œuvres complètes*, Montréal, Beauchemin et Valois, 1896, p. 368-369.

flet, on la sent poindre sous la plume de Jautard, quand il reproche au *Zélim* du Curieux :

Quel espece d'homme y dépeint-on ?... un asiatique qui delire, cherche et ne peut trouver le vrai bonheur. Ce n'est certes pas un Canadien qui oseroit avancer que les ciges folâtrent sur le bord des vastes étangs<sup>37</sup>.

Tout se passe comme si une double prescription pesait alors sur les lettres naissantes : le sur-moi français et le «ça» canado-américain. Je m'explique à propos de ces fées métissées penchées sur le berceau de nos Lettres : n'oublions pas que Valentin Jautard est français, tout comme l'imprimeur Mesplet et que l'un et l'autre fantasment sur les bords du Saint-Laurent une République des Lettres à la française, avec gazette, académie de province et cabinet de lecture<sup>38</sup> ; mais ils ont aussi transité par l'Amérique (Philadelphie, pour Mesplet, les Illinois pour Jautard). Mesplet, imprimeur du Congrès, a aussi œuvré à Londres. Tous deux doivent ici composer avec un public naissant et avec une formule éditoriale héritée, aussi bien, de la tradition anglo-saxonne. N'a-t-on pas comparé leur gazette au *Spectator* de Richard Steele et Joseph Addison ? Ce journal fut traduit en français à Amsterdam en 1714, sous le titre de *Spectateur français* ou le *Socrate moderne*. Mais ce modèle a aussi transité par la France, puisque Marivaux s'inspira du *Spectator* pour son *Spectateur français* de 1722. Chez les devanciers anglais et français, ce type de journalisme «culturel» visait, comme on disait alors, à «faire sortir la philosophie des cabinets d'étude et des bibliothèques». Nos Québécois d'adoption ne font pas autrement à la fin des années 1770. Les sujets les plus divers y sont traités familièrement, dans le but d'intéresser aussi bien le «commerçant» que le «Physicien», le «Laboureur et l'Artisan», mais aussi le «Beau sexe». Il s'agit d'intéresser en amusant, de plaire en «encourageant» le «Sçavoir» et en essayant son «génie» (pour reprendre le vocabulaire de la *Gazette de Montréal*). La jeunesse canadienne s'y trouve particulièrement visée. C'est qu'à Montréal, l'enseignement est assuré par les sulpiciens, dont un des élèves, Henry Mézière, dira plus tard de leur maison : «[un] collègue confié à d'ignares ecclésiastiques fut

37 *La Gazette de Montréal*, «Au Canadien Curieux», 6 janvier 1779.

38 Voir mon article «Le fantôme du champ littéraire dans la *Gazette de Montréal* (1778-1779)», *Études françaises*, vol. 36, n°3, 2000, 9-26.



le tombeau de mes jeunes ans, j'y puisai quelques mots latins et un parfait mépris pour mes professeurs<sup>39</sup>».

Le problème, pour Jautard et Mesplet, est que leurs lecteurs (et principaux clients) sont aussi bien ces collégiens canadiens que leurs maîtres sulpiciens. Ces derniers, nommés les Messieurs de Montréal, sont tous Français de naissance et réfractaires au recrutement local. Ils enseignent surtout le latin, ce dont se plaignent les collégiens. Ces critiques sont reprises par Jautard. Dès juin 1778, le gazetier déplore les lacunes de l'enseignement du français au Collège de Montréal. Donnant la parole à «un jeune écolier» de cette institution, le *Spectateur* tranquille lui fait dire : «nos Dictionnaires [...] ne nous montrent que le Latin, on ne corrige jamais nos fautes en Français [...], on nous montre à composer des Vers en Latin, mais nous ne connoissons point les principes de la Poésie Française<sup>40</sup>». Ces principes, Jautard se fait fort de les inculquer à ses jeunes lecteurs dont il corrige les essais littéraires pour les pousser à progresser dans l'écriture. Ce faisant, il conteste ouvertement l'autorité des sulpiciens qui, en représailles, n'auront de cesse qu'ils n'obtiennent la tête des gazetiers. Leur supérieur, Étienne Montgolfier, exerce en effet sur la gazette une censure qui, pour n'être pas préalable, poussera le gouverneur Haldimand à embastiller les récalcitrants.

On le voit, le conflit des modèles ne réside pas seulement dans l'opposition entre la France et le monde anglo-saxon, mais, au sein même de la référence française, entre la tradition et la modernité du temps, entre Lumières et anti-Lumières. C'est de cette tension que naît la formule même de cette gazette, bien différente de la gazette de Québec. *La Gazette de Montréal* s'annonce comme littéraire et, de fait, devient vite une fiction littéraire. À combien de véritables collaborateurs correspondent les quatre-vingt trois pseudonymes recensés dans cette gazette, se demandent Pierre Hébert et Jacques Cotnam ? Jautard et Mesplet n'ont-ils pas forgé de toutes pièces l'idée d'un commerce intellectuel avec leurs lecteurs ? En se répondant à eux-mêmes sous divers pseudonymes, ne mimaient-ils pas une vie intellectuelle et leur gazette n'est-elle pas «notre première fiction littéraire<sup>41</sup>» ? Peu importe, après tout : le *Spectator* était aussi la créature d'un duo, Steele et Addison.

---

39 Henry-Antoine Mézière, «Mémoire sur la situation du Canada et des Etats-Unis» (1794), Bibliothèque et Archives Canada, Archives du Ministère de la Marine, f. 1.

40 *La Gazette de Montréal*, «À Lui Seul», 24 juin 1778.

41 Jacques Cotnam et Pierre Hébert, «La Gazette littéraire (1778-1779) : notre première œuvre de fiction», *Voix et images*, n°59, hiver 1995, 294-313.

Ce constat n'ôte rien au fait qu'une poignée de lecteurs et de proto-scripteurs se sont initiés au littéraire à la faveur de «jeux de rôle» qu'ont lancés dans la province deux téméraires journalistes. Le branle était donné à un phénomène que j'appelle la «génération de la Conquête<sup>42</sup>», une génération d'écriture rassemblant alors trois générations d'écrivains ou de proto-scripteurs. Nés entre le début du siècle et le début du régime anglais, ils se sont tous illustrés dans les années 1760-1790, avec l'avènement de l'imprimerie. Marc André Bernier et moi-même avons tenté d'établir la filiation entre cette génération de la Conquête et celle des Patriotes, à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle. L'ouvrage collectif *Portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec*<sup>43</sup> expose les conditions dans lesquelles s'est ici constituée une culture lettrée.

### L'invention du Canadien

Reste à comprendre comment on est passé de la figure du Canadien, dans le corpus de la Nouvelle-France, à l'écriture des Canadiens sous le régime anglais. Avant de prendre lui-même en charge sa propre représentation (d'Élisabeth Bégon à Saint-Luc de La Corne et aux proto-scripteurs évoqués plus haut), le Canadien a été représenté par des Français et des voyageurs étrangers (Lahontan, Charlevoix, Lafitau, Kalm, Crèvecoeur, Laterrière, Frances Moore Brooke, etc.). Avant de s'inventer lui-même dans des textes autoreprésentatifs, le Canadien a été «croqué» par d'autres qui ont vanté (ou fustigé) son caractère rebelle et son «ensauvagement». Que doivent les autoportraits aux portraits imposés de l'extérieur ? L'endogène est-il plus «authentique» que l'exogène ? En matière d'imaginaire et de représentations, la question de l'authenticité n'a guère de pertinence. Tout «faussé» qu'il puisse apparaître, le regard de l'autre nous construit autant que celui que nous portons sur nous-mêmes. Les lettrés canadiens de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ne pouvaient faire abstraction des modèles qui les avaient précédés dans les récits de Lahontan, de Charlevoix et de Lafitau : l'ancien habitant, le coureur des bois, le milicien composent encore, dans les années 1780-1790, avec le commerçant, le publiciste et le parlementaire. C'est

---

42 Voir *supra*, n. 15.

43 Bernard Andrès et Marc André Bernier (dir.), *Portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec (1760-1840)*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. «Collections de La République des Lettres», 2002.

ainsi que s'invente une culture lettrée au temps des incunables canadiens (l'imprimerie ne date au Québec que de 1764).

Héritière des modèles européens, cette culture n'a pas à rougir des dettes contractées à l'égard de la France, puisque la France, en son temps, s'est aussi inspirée du Canada. Il ne s'agit pas seulement de rappeler ce que doit à la France septentrionale la figure du sauvage éclairé, chez Lahontan. C'est aussi Voltaire, dans *L'Ingénu* (1767), qui emprunte à la Nouvelle-France le personnage de Kerkabon, canadien élevé chez les Hurons. La colonie ne fournit pas seulement la matière première dans le commerce de la fourrure : tout décriés qu'ils soient par le Philosophe, les arpens de neige lui offrent aussi tout un matériel symbolique aisément exploitable. Que dire de Robert Chevalier, flibustier canadien dont les mémoires auraient «inspiré» Alain-René Lesage pour ses *Avantures de monsieur Robert Chevalier, dit de Beauchêne* (1732) ? C'est au cœur de cette œuvre que Lesage insère la partie la plus intéressante du récit : l'utopie du comte de Monneville et de Mademoiselle Du Clos. Le décor canadien avait déjà été exploité par Cyrano de Bergerac dans son utopie du *Voyage dans la Lune & Histoire comique des états et empires du Soleil* (1657-1662). Deux siècles plus tard, Napoléon Aubin revisitera le thème avec *Mon voyage à la lune*, feuilleton publié à Québec dans *Le Fantastique*<sup>44</sup>. On a aussi vu comment Laterrière décodait le Canada à travers les lunettes de Charlevoix et de Lahontan. Toute une circulation des thèmes et des figures utopiques peut ainsi être retracée entre l'Europe et le Canada, mais aussi entre le Canada et les Amériques<sup>45</sup>.

## Un Canada des Amériques

Pour conclure sur l'invention en élargissant le propos, du nord au sud du continent, un long travail de recyclage et de réénonciation s'opère autour des modèles, des mythes et des figures fondatrices. Zila Bernd et ses collègues brésiliens ont entrepris d'en dresser l'inventaire dans un dictionnaire actuellement en élaboration, ouvrage auquel participent

---

44 Napoléon Aubin, «Mon voyage à la lune», *Le Fantastique*, vol. II, n° 5, 9 juillet 1839 ; n° 6, 20 juillet 1839 ; n° 7, 3 août 1839 ; n° 9, 2 septembre 1839 ; n° 10, 17 septembre 1839 ; n° 11, 1<sup>er</sup> octobre 1839.

45 Voir mon étude «Sur les utopies québécoises, des Lumières aux Révolutions continentales», dans Bernard Andrès et Nancy Desjardins (dir.), *Utopies en Canada, 1545-1845*, Montréal, Département d'études littéraires, UQÀM, coll. «Figura, textes et imaginaires», 2001, 11-34.

également le Québec et le Canada. Ce qui nous intéresse dans un tel projet, c'est moins l'étude traditionnelle des sources et des modèles, que la fonction que revêt chaque réemploi d'un modèle, d'un mythe ou d'une figure dans un contexte particulier. Cette pragmatique de l'invention fera l'objet d'un ouvrage collectif que Gérard Bouchard et moi-même préparons actuellement. On y analyse les usages sociopolitiques et culturels du mythe dans les productions discursives américaines. Au lieu de postuler une culture commune dans l'ensemble des Amériques, il s'agit de considérer que toutes ces nations et cultures se sont trouvées confrontées, dès leur naissance et tout au long de leur histoire, à des problèmes analogues prenant la forme d'impasses, d'apories, de nœuds, de blocages et d'opérations symboliques des plus complexes. Face à ces obstacles communs, chaque culture s'est employée à élaborer ses propres solutions, à apporter des réponses sous la forme de réénonciations et de jeux sur les modèles. En d'autres mots, chaque culture, au sein d'une histoire singulière, a inventé un argumentaire, un imaginaire plus ou moins original et efficace pour orienter son devenir<sup>46</sup>. Il faudrait, pour le Canada, interroger le rapport aux anciennes métropoles, aux modèles importés et aux mythes qui en découlent – le mythe, par exemple, des deux peuples fondateurs, ou celui de la Conquête providentielle qui aurait épargné aux Canadiens les affres de la Révolution. L'étude comparée de ces stratégies symboliques montrera, nous l'espérons, comment l'Amérique, au sens large, est un terrain privilégié pour l'étude de l'invention. En donnant lieu à la première «révolution continentale», l'Amérique n'a-t-elle pas permis aux «Vieux pays» de se réinventer en passant des Lumières à la fracture de 1789 ? La révolution américaine a aussi donné l'impulsion au mouvement d'émancipation qui a conduit les nations latino-américaines à se détacher des ex-métropoles. Pris dans le remous de ces révolutions, le Canada, lui, s'est rabattu sur une forme de loyalisme à l'endroit de sa nouvelle métropole. A-t-il pour autant raté son rendez-vous avec l'Histoire, au XVIII<sup>e</sup> siècle ? Si oui, comment a-t-il justifié, après coup, cette option ? Je laisse au Canada anglais le soin de répondre. Pour ce qui est du Québec, tout, dans les débats constitutionnels actuels, rappelle que quelque chose s'est joué, ou noué, entre 1760 et les invasions américaines de 1775 et de 1812. Je m'interroge, pour ma part, sur les représentations de «La Conquête débilite» de 1760, de la «Défaite», ou de la «Cession», représentations que se sont données les élites canadiennes, puis québécoises, et

---

46 Gérard Bouchard et Bernard Andrés (dir.), *Mythes et sociétés des Amériques*, Montréal, Québec Amérique, 2007.

sur l'usage qu'elles en ont fait, du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours<sup>47</sup>. Par Conquête, j'entends l'acte de nature guerrière ayant nourri l'imaginaire des historiens ou des politiques et leur ayant permis d'interpréter le passé pour orienter l'avenir. Sur quelles violences réelles ou symboliques et à quelles fins a-t-on construit le mythe d'une blessure originelle stigmatisant à tout jamais la collectivité ? D'un point de vue pragmatique, quelle est (ou fut) l'efficacité relative de ces représentations auprès des populations ? Dans quels contextes ces constructions ont-elles effectivement marqué les mentalités et dans quelles circonstances ont-elles failli à la tâche ? On comprend bien que ma réflexion sur le XVIII<sup>e</sup> siècle en est une sur l'époque contemporaine. Toute lecture du passé informe le présent. Notre temps n'y échappe pas, qui, sous couvert de littérature et de lointaines émergences, cherche à «inventer» une filiation avec les principes hérités des Lumières.

BERNARD ANDRÈS

Université du Québec à Montréal

---

47 Bernard Andrès (dir.), *La Conquête des Lettres au Québec (1759-1799)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, coll. « Collections de la République des Lettres », 2007, 19-28.